

SAPMER OUVRE UNE NOUVELLE PAGE DE SON DÉVELOPPEMENT AVEC UN ANCRAGE RÉUNIONNAIS RENFORCÉ

- **La Sapmer, société emblématique de la Réunion, consolide son ancrage réunionnais et conserve son intégrité.**
- **Un élargissement de sa base actionnariale avec l'entrée au capital d'acteurs réunionnais.**
- **Une augmentation de capital garantie pour renforcer ses fonds propres et investir pour le futur.**

Le Port, le 05 février 2024

Jaccar Holdings est heureux d'annoncer l'acceptation de l'offre de reprise de Sapmer SA proposée par son actionnaire Cana Tera, le holding patrimonial de Jacques de Chateaufieux.

Cette offre consiste notamment en la reprise par Cana Tera des 94,4 % de Sapmer Investissements, société contrôlant 90 % des actions de Sapmer SA, assortie d'une garantie de couverture d'une augmentation de capital en numéraire de 20 M€ et du bénéfice d'un protocole d'accord avec les banques de Sapmer SA. Ce protocole prévoit notamment un moratoire de remboursement de deux ans de l'endettement à long et moyen terme de Sapmer SA suivi de l'étalement des remboursements sur une période de 5 ans.

À l'issue de l'augmentation de capital sur laquelle le conseil d'administration de Sapmer SA sera appelé à se prononcer très prochainement, il n'y aura pas de changement de contrôle de la société.

Cette augmentation de capital, outre le renfort de ses fonds propres, permettra à Sapmer d'initier un programme d'investissement ambitieux qui aura notamment pour objectif le renouvellement de sa flotte de palangriers. La construction de navires novateurs a pour ambition, entre autres, de contribuer à la sécurité et au confort de travail des équipages, à la préservation de l'environnement, à la sobriété énergétique de la flotte, à l'efficacité opérationnelle et à l'optimisation de la valorisation des produits de la pêche.

« La solution proposée par Cana Tera permet de satisfaire le projet de cession de la société Sapmer SA par JACCAR Holdings tout en conservant une continuité pour l'entreprise, un ancrage réunionnais renforcé et l'intégrité de ses activités » déclare Jacques de Chateaufieux, Président de Cana Tera. *« En effet la garantie de la couverture de l'augmentation de capital a pu être donnée grâce à la mobilisation d'institutions, d'entrepreneurs et de familles réunionnaises qui ont souhaité assurer la pérennité d'une entreprise emblématique du territoire. Cette solution a pu être réalisée aussi grâce au soutien des banques de Sapmer SA, implantées à La Réunion et engagées solidairement envers le tissu économique local, que je remercie chaleureusement au nom de tous ».*

Adrien de Chomereau, Président Directeur Général de la SAPMER s'est exprimé : *« Je suis particulièrement heureux de l'issue de ce processus de cession de la SAPMER. Nous nous étions fixés comme objectifs de conserver la SAPMER sous pavillon français et de garantir l'intégrité de l'entreprise. Nous avons été encore plus loin puisque la SAPMER est 100% Peï grâce aux réunionnais qui ont répondu présent ! Aussi je tiens à remercier M. de Chateaufieux, les acteurs réunionnais ainsi que nos partenaires bancaires historiques pour leur engagement à nos côtés au service de l'avenir de la SAPMER. C'est un signal très fort ! Je tiens aussi à remercier tous nos équipages en mer et nos équipes à terre qui par leur engagement et leur travail au quotidien font rayonner notre entreprise, nos savoir-faire et notre territoire ».*

À propos de SAPMER

SAPMER est l'armateur réunionnais pionnier de la grande pêche dans les eaux des Terres Australes et Antarctiques Françaises (TAAF) au départ de l'île de la Réunion. Créée en 1947, SAPMER opérera dorénavant à une flottille de 8 navires de pêche : quatre palangriers congélateurs pour la pêche à la légine, un caseyeur congélateur pour la pêche à la langouste et 3 thoniers senneurs surgélateurs (surgélation à bord à -40°C) pour la pêche au thon tropical (Albacore et Listao) dans l'océan Indien.

SAPMER est engagé dans une démarche de pêche responsable et durable avec une Certification MSC au titre de sa pêcherie Légine à Kerguelen et à Crozet (SARPC) et au titre de sa pêcherie Langouste à Saint-Paul et Amsterdam.

Elle adhère pour ses activités thonières aux programmes Dolphin Safe, Sustainable Indian Ocean Tuna Initiative (FIP SIOTI), ISSF Proactive Vessel Register (PVR) et la certification Friends of the Sea FAD Free.

Positionnée sur des activités de niches à fortes valeurs, SAPMER segmente ses activités en deux catégories :

- Une activité de pêcherie qui comprend les ventes de légines et de langoustes australes pêchées dans les mers Australes (Zones économiques des Terres Australes et Antarctiques Françaises) et les ventes de thon brut (Albacore et Listao) pêché en océan Indien.
- Une activité de valorisation de ses pêches en produits Premium : longues sashimi, steaks, cubes, produits appertisés, ...